

Un an de baisse continue du chômage en Région bruxelloise

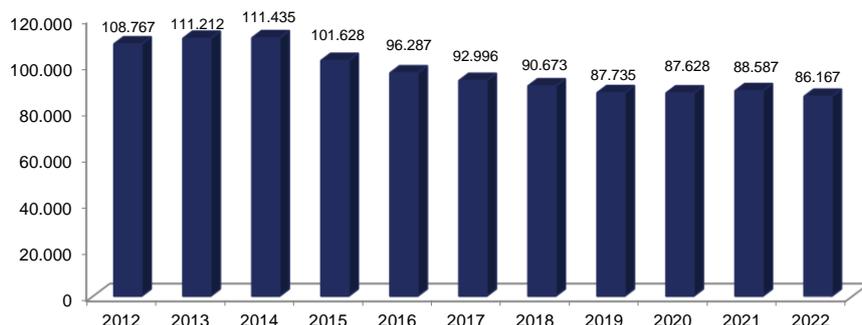
Le chômage chez les jeunes baisse de 4,7%

En juillet 2022, la Région bruxelloise compte 86.167 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 2,7% par rapport au mois de juillet 2021, il s'agit du 12^{ème} mois consécutif de baisse du chômage. Actiris note également une baisse de 4,7% du chômage chez les jeunes (7.156 chercheurs d'emploi). Actiris a reçu directement 7.484 offres d'emploi, soit une augmentation de 57,5% par rapport à juillet 2021.

Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

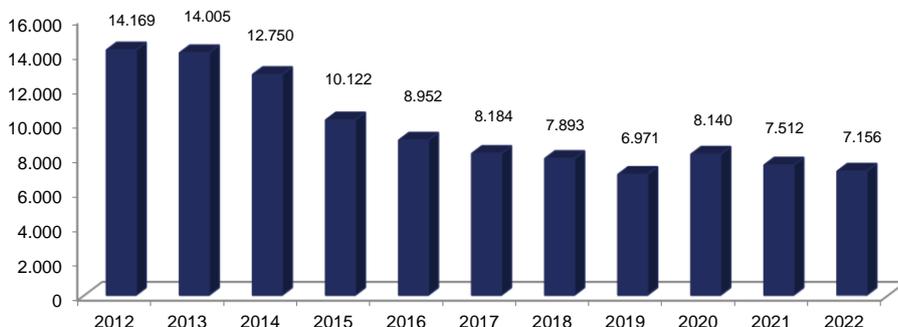
Fin juillet, Bruxelles compte 86.167 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,0%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-2.420 personnes, -2,7%). En variation mensuelle, on constate une augmentation de 1.692 personnes (+2,0%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 18,5%. Bruxelles compte 7.156 jeunes chercheurs d'emploi en juillet 2022, soit 356 de moins que l'an dernier (-4,7%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de juillet



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (< 25 ans) bruxellois pour le mois de juillet



Source : Actiris, view.brussels

Le taux de chômage

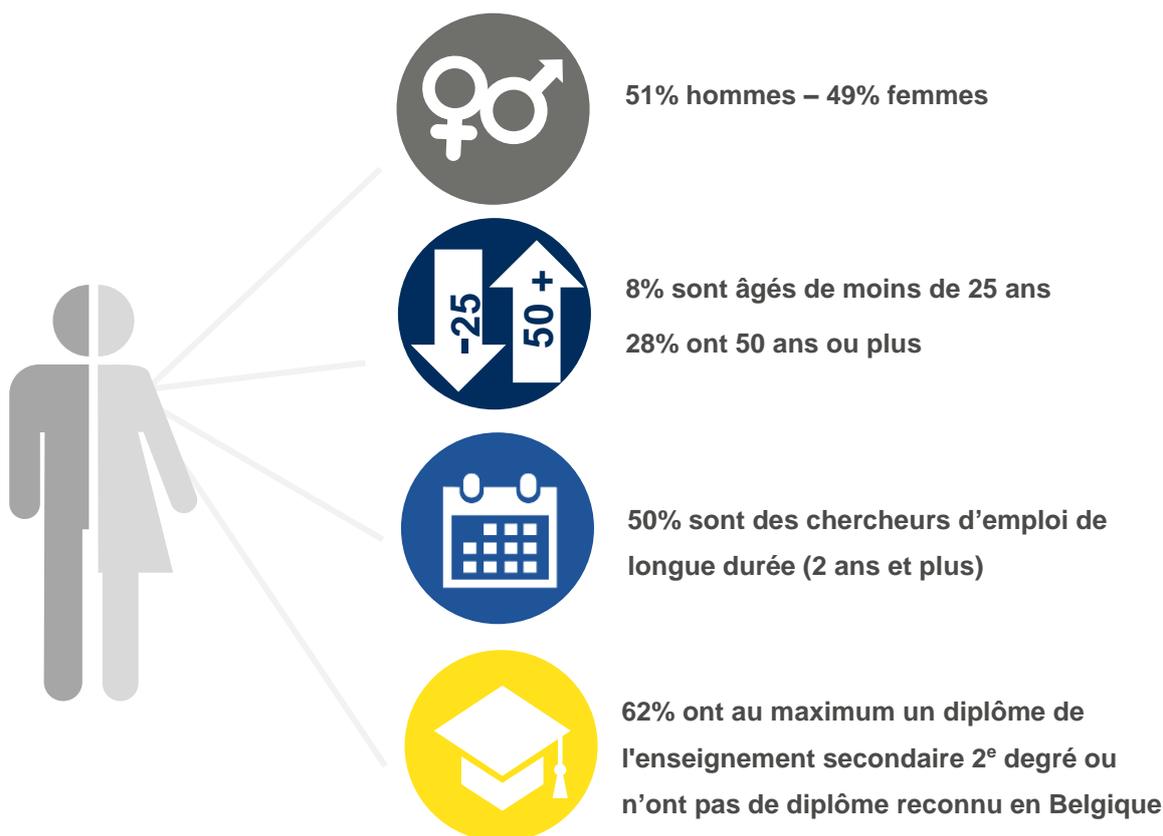
Fin juillet 2022, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,0% (14,1% pour les hommes et 16,0% pour les femmes). En juillet 2021, le taux de chômage s'établissait à 15,6%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juillet 2022, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 86.167 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-2.420 personnes, -2,7%).

On compte au cours du mois de juillet 9.009 entrées dans le chômage (7.525 réinscriptions et 1.484 nouvelles inscriptions) contre 7.317 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.692 personnes (+2,0%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – juillet 2022

		Juillet 2022	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		86.167	100,0%	1.692	2,0%	-2.420	-2,7%
Catégorie	DEDA ¹	54.672	63,4%	995	1,9%	-4.354	-7,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.875	4,5%	-434	-10,1%	-156	-3,9%
	Autres DEI	27.620	32,1%	1.131	4,3%	2.090	8,2%
Sexe	Hommes	44.289	51,4%	727	1,7%	-1.667	-3,6%
	Femmes	41.878	48,6%	965	2,4%	-753	-1,8%
Age	- 25 ans	7.156	8,3%	-325	-4,3%	-356	-4,7%
	25 - 49 ans	54.724	63,5%	1.686	3,2%	-1.360	-2,4%
	50 ans +	24.287	28,2%	331	1,4%	-704	-2,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	30.617	35,5%	679	2,3%	-1.165	-3,7%
	1 - 2 ans	12.645	14,7%	-7	-0,1%	-1.465	-10,4%
	2 ans +	42.905	49,8%	1.020	2,4%	210	0,5%
Niveau d'études	Faible ²	53.664	62,3%	613	1,2%	-1.024	-1,9%
	Moyen	17.730	20,6%	260	1,5%	-885	-4,8%
	Élevé	14.773	17,1%	819	5,9%	-511	-3,3%
Usagers du CPAS		12.639	14,7%	294	2,4%	1.513	13,6%
Taux de chômage	Total	15,00		+0,29		-0,56	
	Hommes	14,15		+0,23		-0,78	
	Femmes	16,02		+0,37		-0,27	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 54.672 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 3.875 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 27.620 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces chercheurs d'emploi dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les chercheurs d'emploi ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 86.167 DEI inscrits en juillet 2022, 12.639 chercheurs d'emploi sont usagers du CPAS (soit 14,7% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 7.156 jeunes DEI, 2.014 sont usagers du CPAS, soit 28,1%.

On constate une diminution de -7,4% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-156 unités, -3,9%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 8,2% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris

Actiris a reçu 7.484 offres d'emploi (OE) en juillet 2022. On observe une augmentation de 57,5% du nombre d'offres d'emploi par rapport au mois de juillet 2021 et c'est même presque trois fois le nombre de juillet 2020. Sans tenir compte des offres d'emploi de type intérim, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois de juillet 2021 (+105,8%) et du mois de juillet 2020 (+125,4%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les offres d'emploi et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate à nouveau une hausse importante des offres d'emploi.

Depuis l'année passée, on voit en effet que le volume des offres d'emploi reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des offres d'emploi de type « intérim ». En juillet, Actiris enregistre 1.893 offres d'emploi reçues de type intérim alors qu'en juillet 2020 ce volume était de 179 unités.

Toutefois la hausse du volume des offres d'emploi reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités qui a été observé par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

Augmentation forte des offres reçues indirectement en raison d'un changement dans les critères de réception automatique des offres d'emploi par l'intermédiaire du VDAB

Depuis le mois de septembre 2021, Actiris réceptionne les offres d'emploi du VDAB de façon plus large : finie à la limitation aux fonctions critiques, aux offres ouvertes depuis plus de 40 jours, ou au lieu de travail en Région Bruxelles-Capitale ou dans la périphérie. Cela a entraîné une forte augmentation du nombre d'offres d'emploi reçues via le VDAB. En conséquence, le nombre total d'offres d'emploi (y compris celles reçues par le VDAB et le Forem et les sites partenaires) a fortement augmenté.

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – juillet 2022

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	7.484	+246	+3,4	+2.732	+57,5
OE reçues du VDAB et du FOREM	57.734	-88.334	-60,5	+46.764	+426,3
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	18.248	-4.461	-19,6	+7.378	+67,9
Total	83.466	-92.549	-52,6	+56.874	+213,9

Source : Actiris, calculs view.brussels



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'infos & contact :

Romain Adam – Porte-parole
0494 86 37 16
radam@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be